

Zeitschrift: Arbido-B : Bulletin

Band: 3 (1988)

Heft: 7

Rubrik: Neues von Archiven, Bibliotheken und Dokumentationen = Nouvelles des archives, bibliothèques et centres documentations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seille, Nice, Monaco, Aoste, Turin et Gênes.

Le **Guide-Répertoire** projeté présentera par région, canton, ou province, les établissements concernés; il précisera les ressources que ces derniers offrent, les caractéristiques de leurs collections, le type de documents rassemblés (livres, revues, photos, archives, documents audio-visuels, bandes magnétiques), la nature de leurs prestations, leur activité documentaire (bibliographies, dossiers, publications, animations, production de bases de données bibliographiques, participation à des banques d'images...).

Un index en fin de volume permettra, sur un sujet ou sur un lieu, de retrouver des organismes qui, de part et d'autre des frontières, peuvent offrir une documentation.

La phase d'enquête achevée et le dépouillement des données recueillies effectué, il s'agira d'aborder la seconde phase du projet au cours de laquelle il faudra donner corps et couleurs à ce Répertoire, en préparant l'édition de cette publication que le groupe veut attrayante et agréable à consulter, en

lui donnant notamment la forme d'un Guide présentant les différentes régions. Il faut ajouter que l'objectif principal du groupe de travail ainsi formé, est une mise en commun des ressources documentaires, c'est-à-dire, à terme, la constitution d'une base de données informatisée sur l'arc alpin occidental. L'édition du **Guide-Répertoire** n'est qu'une étape de ce projet interrégional en matière de documentation.

Brigitte Steudler

Bibliothécaire responsable du Service de documentation vaudoise, BCU/Lausanne

Bureau de pilotage du projet:

Geneviève Balestrieri, Bibliothèque Municipale, bd du Maréchal Lyautey, F-38021 Grenoble (tél. 76 46 01 56)

Yvette Weber, Bibliothèque Municipale, 30, bd Vivier-Merle, F-69431 Lyon (tél. 78 62 85 20)

Brigitte Steudler, Bibliothèque cantonale et universitaire, place Riponne 6, CH-1005 Lausanne, (tél. 021 22 88 31)



Neues von Archiven, Bibliotheken und Dokumentationen

Nouvelles des archives, bibliothèques et centres documentations

ETH-Bibliothek: Bestand von 4 Millionen Dokumenten erreicht

Der Bestand der ETH-Bibliothek hat 1988 den Umfang von 4 Millionen Dokumenten erreicht. Die erste Million wurde 1968 gefeiert. Seither wuchs der Bestand alle 6-7 Jahre um jeweils eine weitere Million Dokumente. Dauerte es bis zur ersten Million noch 113 Jahre, erfolgte in den letzten 20 Jahren somit eine Vervielfachung des Bestandes.

Gegenwärtig umfasst der Bestand der ETH-Bibliothek 1.8 Mio Bücher, 1.6 Mio Mikrofilm (v.a. Forschungsreports), 0.2 Mio Zeitschriftenbände, 0.2 Mio Karten und 0.2 Mio übrige Dokumente. Der grösste Teil des Bestandes liegt thematisch im Gebiet Technik und Naturwissenschaften. Aufgrund der Quantität und Qualität ihres Bestandes ist die ETH-Bibliothek nicht nur die grösste technisch-naturwissenschaftliche Bibliothek der Schweiz, sondern auch eine der bedeutendsten der Welt.

H.P. Schwarz

Zürcher Liebesbriefe aus der Zeit des Minnesangs

Zu den Raritäten der **Zentralbibliothek Zürich** gehört eine fast unscheinbare und schwer zu entziffernde Pergamenthandschrift, die der Kranich Verlag in Zollikon soeben als Faksimile herausgebracht hat.

Das Manuskript wurde 1843 bei Bauarbeiten in der Zürcher Altstadt gefunden. Zwischen zwei Balken im Estrich des Hauses "Zum Regenbogen" am Rennweg 33 kamen acht in Wildleder gebundene, knapp spielkartengrosse Pergamentblätter zum Vorschein. Ueber die Antiquarische Gesellschaft fanden sie alsbald den Weg in die Zentralbibliothek. Nach neuesten Forschungen handelt es sich bei der Handschrift um die ältesten gereimten Liebesbriefe in deutscher Sprache.

Ihr Zustand zeigt allerdings deutliche Altersspuren. Die Schrift ist stellenweise verblasst, und ungewollte Schwärzungen sind in früherer Zeit auf falsche Anwendung einer Tinktur zurückzuführen.

ren, welche die Schrift hervorheben sollte. Mit Hilfe des wissenschaftlichen Dienstes der Stadtpolizei Zürich ist es nun gelungen, den Text wieder sichtbar zu machen. Die heutige Technik hat damit ein wichtiges literarisches Zeugnis der Nachwelt erhalten, dessen gründliche wissenschaftliche Bearbeitung das Verständnis des Textes erhellt.

Rainer Diederichs

CD-ROM, ONLINE-RECHERCHE

CD-ROM, Compact Disk als Träger von Datenbanken und Nachschlagewerken

Hinlänglich bekannt und weit verbreitet ist die CD-AUDIO, die Compact Disk Schallplatte. Ihre Schwester, die CD-ROM (Compact Disk Read Only Memory, nur lesbarer Speicher), Träger computerlesbarer Daten, ist bis heute noch nicht so bekannt. Im Fachjargon spricht man bei Compact Disks allgemein von optischen Speichermedien - sie werden mit Hilfe des Laserstrahls beschrieben und gelesen, d.h. abgespielt.

Die explosionsartige, spektakuläre Verbreitung der CD-AUDIO wird sich bei der CD-ROM bestimmt nicht wiederholen, obschon die erforderliche Hardware-Ausrüstung auch nicht mehr sehr kostspielig ist, vorausgesetzt ein Personal-Computer ist schon vorhanden. Ein CD-ROM Lesegerät kostet inkl. Computer-Schnittstelle rund Fr. 1500.-.

Etwas anders sieht es allerdings noch bei den Kosten für die Anwendung aus. Billigere CD-ROM-Anwendungen kommen heute auf einige hundert, teurere auf einige tausend Franken zu stehen. Zielpublikum bei den kostspieligeren Anwendungen sind jedoch (noch) nicht Privatpersonen, sondern Firmen und Bibliotheken. Verschiedene CD-ROM-Ausgaben werden im Abonnement angeboten, d.h. sie werden jährlich mehrmals auf den neusten Stand gebracht.

CD-ROM-Anwendungen

Das grosse Fassungsvermögen der kleinen Silberplatten prädestiniert sie zu Trägern von Nachschlagewerken, Bibliographien und Produktkatalogen. Für den Bereich Bibliotheken und Buchhandel sind heute schon viele nützliche Anwendungen auf dem Markt. So gibt es z.B. Books in Print (Verzeichnis lieferbarer Bücher in den USA), British Books in Print (Ver-

zeichnis lieferbarer Bücher in Grossbritannien), Ulrich's Zeitschriftenverzeichnis, Auszüge aus den Katalogen der Library of Congress, die Dissertation Abstracts und vieles mehr in CD-ROM-Versionen. Auch fachlich ausgerichtete Datenbanken werden immer häufiger in CD-ROM-Versionen angeboten. Bibliotheksbenutzer und Buchhandelskunden dürfte es besonders interessieren, dass ab September 1988 auch das deutsche Verzeichnis lieferbarer Bücher (VLB) in einer CD-ROM-Version vorliegen wird, die im Jahresabonnement (4 Disks jährlich) rund Fr. 2200.- kosten wird.

Die Vorteile des neuen Mediums

Riesige Datenmengen werden mit einer sehr benutzerfreundlichen Retrievalsoftware leicht recherchierbar (Fassungsvermögen einer CD: ca. 550 Megabyte oder ca. 250'000 mit Schreibmaschine vollgeschriebene A-4-Seiten). Die Abfragesprachen bieten die Möglichkeit, Suchbegriffe logisch miteinander zu verknüpfen. Jedes einzelne Wort ist recherchierbar. Das Blättern in Schlagwort-, Autoren-, Verleger-, Reihen- und in anderen Registern bringt schnelle Suchergebnisse. So können Büchertitel gefunden werden, von denen einzig ein Wort oder ein Satzteil aus einem Untertitel vorliegt. Verlagsadressen können mit Knopfdruck auf den Bildschirm geholt werden. Suchergebnisse lassen sich in verschiedenen Formaten auf dem Bildschirm anzeigen, ausdrucken oder in eine Datei überspielen, die später mit Textverarbeitungsprogrammen weiter bearbeitet werden kann.

CD-Nachschlagewerke im Angebot der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern (STUB)

Seit Mitte August 1988 bietet die StUB der Öffentlichkeit Datenbanken auf Compact Disks zur kostenlosen Abfrage an. Das Publikum ist eingeladen, seine Recherchen selbst am PC im Katalogsaal der StUB durchzuführen. Auf Wunsch ist das Bibliothekspersonal gerne behilflich. Die StUB ist die erste Bibliothek in der Schweiz, die das neue Medium öffentlich zur Verfügung stellt. Folgende Werke stehen dem Benutzer auf der öffentlichen Abfragestation zur Verfügung:

- Books in Print (Verzeichnis lieferbarer Bücher aus USA)
- Booksbank (Verzeichnis lieferbarer Bücher aus Grossbritannien)

- Telefonbuch der Schweiz
- Groliers Encyclopedia (amerik. Enzyklopädie wie z.B. Brockhaus)
- Verzeichnis lieferbarer Bücher (VLB) (ab Sept. 1988)
- Dissertation Abstracts

Auf einer weiteren Abfragestation (ausserhalb des Publikumsbereichs) stehen auch andere CD-Nachschlagewerke zur Verfügung: Ulrichs Zeitschriftenverzeichnis, Dissertation Abstracts, EBSCO Zeitschriftenverzeichnis (Katalog einer Zeitschriften-Grossagentur). Auf dieser Station soll dem Benutzer Gelegenheit gegeben werden, längere Recherchen in Ruhe durchzuführen. Bei Bedarf wird auch hier Hilfe geboten.

Online-Recherche, eine kommende Dienstleistung der StUB

Ab 1. Januar 1989 wird die StUB vom Personal begleitet, allerdings nicht kostenlose Abfragen von Online-Datenbanken anbieten. Es liegt in der Absicht der Bibliothek, vor allem den geistes- und sozialwissenschaftlichen Bereich abzudecken. Das Publikum wird rechtzeitig über die Details und den Tarif orientiert werden.

Alfred Fasnacht
Stadt- und Universitätsbibliothek Bern

A propos d'un article dans ARBIDO-B, No 5/1988:

Réponse à Mme Thérèse Schweizer

Je viens de prendre connaissance de la notice "Avant la "fiche-pilote" de la **Fondation Braillard Architectes...**" publié par Mme Thérèse Schweizer dans ARBIDO-B, no 5/1988.

Ma surprise est grande de me trouver en présence d'une accusation pure et simple de plagiat qu'il m'est impossible de laisser passer sans rectification. Je me vois contraint d'entrer dans la controverse en me prévalant du droit de réponse, malgré ma répulsion pour ce genre de débat.

Je conteste formellement avoir utilisé, sous quelque forme que ce soit, le travail de Madame Thérèse Schweizer pour l'établissement de la fiche créée par notre Fondation. Cela pour la simple raison que la seule fois où j'ai rencontré Mme Schweizer, le 17 mars 1987 et non pas en été comme elle l'indique, son "système d'inventorisa-

tion" n'était pas encore créé.

Mme Schweizer m'a montré un embryon de carte, qui n'a d'ailleurs pas quitté ses mains, en m'expliquant que ce n'était qu'un début, une ébauche nécessitant de nombreux compléments. Elle m'a promis de m'envoyer la fiche définitive dès qu'elle l'aurait établie: je l'attends encore.

Contrairement à l'affirmation de Mme Schweizer, je n'ai rapporté de cette visite aucune autre photocopie qu'une notice en allemand, sur papier en-tête GTA datée de janvier 1987, exposant la réorganisation interne de la GTA et mentionnant la récente nomination de Mme Schweizer au service des archives. Dans le cadre d'une réorganisation à long terme, sa première mission devait être de prendre contact avec des institutions similaires à l'extérieur afin de présenter un système d'archivage répondant aux besoins de la GTA.

A cette date Mme Schweizer n'avait pas encore entrepris cette prospection et elle n'avait aucun matériel à communiquer. En revanche, ma visite à Zurich faisait partie de mon propre cycle de recherches. Nous étions donc déjà en avance sur les travaux que l'on m'accuse d'avoir plagiés. Par ailleurs nous avions déjà pris, en janvier 1987, la décision d'acquiescer à une configuration informatique.

J'ajoute que le but de ma visite à Zurich n'était pas de connaître les détails réservés au domaine des spécialistes - dont je ne fais pas partie - mais seulement des généralités que je n'y ai malheureusement pas trouvées. Car, ainsi que Mme Schweizer le rappelle si gentiment, je ne connaissais guère ces problèmes. C'est dans la même esprit que j'ai fait de mars à juin 1987 des voyages d'information à Parme, Venise, Vérone, Bruxelles, Paris et Londres où tous les spécialistes se sont ingéniés à me renseigner et à me conseiller sans jamais se soucier de "plagiat".

Il est vrai qu'en rentrant de Zurich j'ai exposé à mes collaboratrices ce que j'avais compris du projet de fiches de Mme Schweizer et que je les ais engagées à éviter cette voie qui me paraissait compliquée et sans issue.

Ceci étant clairement mis au point je constate que Mme Schweizer ne présente son travail qu'en termes vagues, dénués de toute base technique ou scientifique et de toute référence, alors que mes collaborateurs ont, au contraire, exposé sans ambiguïté le résultat de leur travail, et l'ont mis à la disposition du public. (Cf. ARBIDO-B, No 4/1988)

Leurs recherches se sont très vite orientées vers l'informatique après avoir rejeté les fiches manuscrites. Cette option ne semble pas être celle de Mme Schweizer puisque la GTA n'apparaît pas dans la liste de l'ASSH, d'août 1987.

Il est nécessaire de préciser qu'avant d'établir un modèle de fiche, il était indispensable de déterminer le type de logiciel à utiliser, puis, cela fait, de choisir l'ordinateur. Cela entraînait une étude comparative de tous les systèmes informatiques.

Le grand développement des activités de service à Genève a créé des conditions de travail favorables et nous avons bénéficié de la généreuse collaboration d'un grand nombre de personnes qui, dans notre ville, se préoccupent de ces problèmes au sein des diverses organisations publiques internationales ou privées.

Ce n'est qu'après ce travail de pionnier dans le domaine de l'archivage de documents d'architecture, effectué en quatre mois aux frais de la Fondation avec un enthousiasme auquel je tiens à rendre hommage, que l'établissement d'une fiche pouvait commencer. Le résultat en est une fiche utilisable immédiatement, sur la configuration Macintosh II (ordinateur) /4D (logiciel) que la Fondation décida aussitôt d'acquérir. Mme Schweizer semble n'avoir pas encore saisi l'importance et les ressources de l'informatique. Elle en est encore à la confection artisanale de fiches manuscrites dont elle ne pourra pas à la longue pas maîtriser la complexité. Car l'intérêt d'un fichier n'est pas seulement de décrire un document mais surtout de pouvoir en rechercher tous les éléments dans un court délai et du plus grand nombre de façons possible. Seule l'informatique est en mesure d'offrir un triage de cette ampleur et le logiciel 4D est tout particulièrement efficace en ce sens.

A cela il convient d'ajouter que notre fiche-type est établie par un informaticien qui exploite les énormes possibilités du logiciel pour les adapter à nos besoins spécifiques.

Il ressort de cet exposé que notre fiche n'a aucune parenté avec celle manuscrite de Mme Schweizer. Il ne peut donc être question de copie, ni même d'inspiration. En revanche, nous sommes tout-à-fait disposés à exposer notre travail à Mme Schweizer. Je suis très étonné que Mme Schweizer n'ait pas utilisé l'avantage exceptionnel dont elle dispose avec les informaticiens de l'Ecole Polytechnique. Je dois avouer n'avoir pas bien saisi le sens de l'intervention de Mme Schweizer; à moins qu'il ne s'agisse d'établir en sa faveur une préséance, dans la création d'une fiche de classement, action de caractère personnel de bien peu d'intérêt pour la collectivité. Son autosatisfaction semble bien le prouver.

Si tel était le cas, il aurait été souhaitable que Mme Schweizer publie la fiche, fruit de son travail, mais comme elle s'en est bien gardée, la comparaison n'est pas possible.

J'éprouve un sentiment de gêne en face d'une Institution Fédérale qui dispute le produit de son activité alors qu'elle devrait le mettre à disposition de tous ceux qui pourraient en avoir besoin. Ce n'est pas le cas de notre Fondation qui s'ouvre à tous, malgré son caractère et son financement privés. Il ne me reste qu'à exprimer le voeu qu'une collaboration future se fasse sous de meilleurs auspices.

La porte de notre Fondation est grande ouverte.

Pierre Braillard
Président de la Fondation Braillard
Architectes